



VEFA FOUNDATION

République Démocratique du Congo , Province du Nord Kivu /Goma,

WatsApp : ++2439994150961

Projet d'appui à l'Orphelinat VEFA Fondation, Goma Nord-Kivu en République Démocratique du Congo.

<i>Titre du projet</i>	<i>Projet d'appui à l'Orphelinat VEFA</i>		
<i>Pays/situation géographique du/des projet(s)</i>	<i>RDC, Nord-Kivu, en ville de GOMA.</i>		
<i>Bénéficiaires ciblés</i>	<i>Enfants orphelins de l'Orphelinat VEFA</i>	<i>Garçons</i>	<i>15</i>
		<i>Filles</i>	<i>10</i>
		<i>Total</i>	<i>25</i>
<i>Durée du projet</i>	<i>6 mois</i>		
<i>Objectif global du projet</i>	<i>Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes victimes des conflits à l'est de la RDC particulièrement les enfants orphelins. .</i>		
<i>Objectifs spécifiques du projet</i>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Contribuer à la diminution des souffrances de 25 enfants orphelins dans la ville de Goma ;</i> - <i>Assurer les soins médicaux à 25 enfants orphelins dans la ville de Goma ;</i> - <i>Doter d'un logement décent à 25 enfants orphelins sans abris dans la ville de Goma ;</i> - <i>Assurer une alimentation saine à 25 enfants orphelins nécessités</i> - <i>Offrir un cadre de jeux et récréatif à 25 enfants orphelins</i> 		
<i>Résultats du projet</i>	<p><i>Résultat 1</i> <i>100% soit 25 enfants orphelins bénéficient d'un encadrement.</i></p> <p><i>Résultat 2</i> <i>100% total des enfants ont l'accès à une alimentation saine et adéquate, accès aux soins de santé, accès aux vêtements et aux divertissements.</i></p> <p><i>Résultat 3</i></p>		

	<i>72% soit 18 orphelins bénéficieront de frais scolaires et des kits scolaires.</i>	
<i>Produits du projet</i>	<p><i>Produit 1</i></p> <p><i>D'ici fin projet, au moins 100% des enfants orphelins vont améliorer leurs conditions de vie socio- sanitaire grâce à une bonne alimentation saine et adéquate, accès aux soins de santé et aux activités des divertissements (encadrement en jeux des récréations) appuyés par le projet.</i></p> <p><i>Produit2</i></p> <p><i>D'ici fin projet, au moins 72 % des enfants orphelins bénéficient des frais scolaires d'un mois.</i></p>	
<i>Budget du projet</i>	<i>Demandé auprès du donateur</i>	<i>US \$ 182594,58</i>
	<i>Contribution</i>	<i>US \$00</i>
	<i>Coût total du projet</i>	<i>US \$ 182594,58</i>
<i>Organisation formulant la demande</i>	<i>Orphelinat VEFA</i>	
<i>Marqueur de la prise en considération des questions d'équité entre les sexes1</i>	<i>Orphelinat Vefa recrute le personnel féminin et masculin en leur donnant des chances égales à compétences égales (le savoir-faire et le savoir être).</i>	

Situation des orphelins dans la ville de Goma

Parmi les couches sociales les plus touchées par la pauvreté, l'orphelin se présente comme le maillon le plus faible. En effet, ayant perdu un ou les deux parents, il est vulnérable et le plus exposé aux fléaux qui minent la société tels que la malnutrition, l'analphabétisme, les maladies et les abus sexuels.

Souvent appelés «les orphelins du sida», « les enfants de la rue », « les enfants sorciers », ces enfants de 0 à 17 ans sont aujourd'hui dans une situation de pauvreté extrême. Leur activité principale est de trouver de quoi se nourrir au quotidien et ils dorment le plus souvent dehors.

Ce projet repose sur deux volets essentiels :

Dans un premier temps, prendre en charge sur le plan éducatif, sanitaire, alimentaire et de logement pour une durée de six mois (6), un maximum de 25 enfants démunis, orphelins ou vulnérable au VIH/SIDA âgés de 0 à 17 ans. Le second volet consistera à aider le conjoint survivant responsables de ces enfants et ou le responsables en créant un fond provenant d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) afin qu'au terme dudit projet, elles (ils) puissent continuer à subvenir aux besoins de leurs enfants.

JUSTIFICATION DU PROJET

Ces enfants orphelins et ceux issus des familles très démunies sont souvent délaissés, abandonnés voir rejetés par leurs parents à cause de l'extrême pauvreté dans laquelle vivent ces derniers.

Ces enfants sont en majorité absents à l'école, présents dans les rues, dans les places publiques, dans les marchés et même sur les dépotoirs de la ville. Ils sont confrontés quotidiennement à d'énormes problèmes : de viol, de vol, de logement, d'alimentation, d'éducation et d'accès aux soins de santé primaire.

Pour ces raisons ces enfants livrés à eux-mêmes sont au cœur de problèmes tels que l'exploitation (sous toutes les formes), la délinquance, la toxicomanie, etc. Ils sont obligés de se lancer sur le marché du travail où ils se font exploités dans de gros travaux de porte faits, comme creuseurs dans les mines illégales, comme nettoyeurs ou gardiens de voitures et motos, comme vendeurs d'eau glacée, etc.

D'autres se livrent à l'alcool, aux tabacs et à la prostitution s'exposant ainsi aux dangers comme les IST, VIH/SIDA et à des grossesses non désirées dont la paternité est souvent difficile à déterminer. Ce projet de parrainage des enfants et de sensibilisation sur la promotion et la protection des droits des enfants sur une durée indéfinie vient à point nommé pour améliorer les conditions de vie de ces derniers, pour leur créer un cadre de vie favorable et pour répondre aux règlements de la charte des Nations Unis sur le droit des enfants.

Ainsi, VEFA Fondation a pris l'initiative de prendre en charge 25 enfants orphelins qui sont logés dans l'un des orphelinats que VEFA a initié à Goma, dans le Quartier Keshero, Commune de Goma, au Nord Kivu en République Démocratique du Congo.

1.2. Besoins d'encadrement des enfants hébergés par orphelinat VEFA.

Les principaux problèmes identifiés par VEFA dans le cadre de sa continuité d'encadrement et protection d'enfants dans la ville de GOMA sont les suivants :

- *Augmenter son stock en vivres afin de continuer à donner l'accès à une alimentation saine et adéquate de 25 enfants orphelins;*
- *Promouvoir les activités de récréations au sein de l'orphelinat VEFA;*
- *Donner l'accès à la scolarité et distribuer les kits scolaires ;*
- *Renforcer l'équipe d'encadrement des enfants.*

1 . INTERVENTION PLANIFIÉE

Ce projet permettra de sauver des vies en appui à l'Orphelinat VEFA. En renforçant la résilience des enfants vulnérables ciblés par le projet, le projet définit trois stratégies à savoir :

- a) L'amélioration de la sécurité alimentaire en faveur des enfants au sein de VEFA,*
- b) L'encadrement des enfants sur tout le plan par le staff VEFA,*
- c) Distribution des kits scolaires aux enfants à l'écoles et appui à leurs frais scolaires.*

2.1 Raison d'être du projet et résultats attendus

2.1.1. Raison d'être du projet

Le projet a opté pour une concentration de ses efforts sur un nombre limité des enfants ciblés. Lors d'une Etude approfondie des besoins au sein de VEFA qui a servi de base à la formulation de ce projet résultant, 3 problèmes majeurs ont été identifiés comme étant les plus nécessités en termes d'appui.

2.1.2. Résultats attendus

- ✓ 25 enfants orphelins de VEFA bénéficient d'accès à la sécurité alimentaire,
- ✓ 25 enfants orphelins de VEFA bénéficient des habits et souliers,
- ✓ 25 enfants orphelins de VEFA ont l'accès aux soins de santé et encadrés,
- ✓ 18 enfants orphelins de VEFA ont accès aux kits scolaires et sont appuyés en frais scolaires.

2.2 Bénéficiaires du projet

	Filles	Garçons	Total général
Nombre total d'orphelins directement visés en sécal	100% soit 10	100% soit 15	100% soit 25
Nombre total visés en encadrement	100% soit 10	100% soit 15	100% soit 25
Nombre visés pour les kits scolaires	100% soit 18		100% soit 18
Nombre total de bénéficiaires directs			100% soit 25
Nombre total de personnes bénéficiaires indirects	Toutes les parties prenantes du projet.		

2.3 Cadre de résultats

Résultat 1

100% soit 25 enfants orphelins bénéficient d'un encadrement adéquat,

Résultat 2

100% soit 25 enfants ont l'accès à une alimentation saine et adéquate, accès aux soins de santé, accès aux vêtements et aux divertissements.

Résultat 3

72% soit 18 orphelins bénéficieront de frais scolaires et des kits scolaires.

2.4 Activités.

Produit 1

D'ici fin projet, au moins 100% des enfants orphelins vont améliorer leurs conditions de vie socio-sanitaire grâce à une bonne alimentation saine et adéquate, accès aux soins de santé et aux activités des divertissements (encadrement en jeux des récréations) appuyés par le projet.

Activités Produit 1

Act.1.1. : Identification des fournisseurs en vivres d'alimentation et élaboration d'un plan d'achat.

Act.1.2. : Définir les modes de stockage à l'orphelinat VEFA,

Act.1.3. : Définir la ration en termes de nombre de repas par jour.

Act.1.4 : Mettre en les outils liés à chaque activité, et un protocole d'accord avec les structures sanitaires associées au projet.

Act.1.5. : Définir la méthodologie et mode d'encadrement.;

Act.1.6. : Planification et élaboration d'un chronogramme d'activités de divertissement et des jeux récréatifs

Produit2

D'ici fin projet, au moins 72 % des enfants orphelins bénéficient des frais scolaires de 6 mois.

Activités Produit 2

Act.2.1. Achat des kits et distribution des kits scolaires au 18 enfants,

Act.2.2. : Inscription des enfants à l'âge scolaire dans les écoles respectives,

Act.2.3. : Mise en place d'un plan de suivi de ces enfants à l'école,

Act.2.4. : Mise en place d'un plan d'encadrement en cours de répétition après écoles.

2.5 Dispositions relatives à la mise en œuvre

2.5.1 Stratégies d'intervention

Les stratégies d'intervention à utiliser dans le cadre de ce projet seront développées au niveau de l'Orphelinat VEFA et au niveau de toutes autres parties prenantes impliquées dans le projet.

2.5.2 Liens avec d'autres thématiques transversales sur l'égalité de genre

VEFA s'engage à sensibiliser la population et les enfants sur le problème de genre en combattant toute forme de discrimination basée sur le genre, la race, la religion, le handicap ou tribu.

Pour l'exécution du projet, il sera nécessaire de travailler en collaboration avec les autorités, les leaders et d'autres services étatiques. La participation des femmes leur contribuera pour parler de protection de l'enfant, de violence sexuelle et faire le plaidoyer.

2.5.3 Gestion de l'environnement

Les risques de pollution de l'environnement seront minimisés dans le cadre de la gestion de ce projet. Le système de gestion des déchets biomédicaux sera mis en place en vue d'assurer la destruction tant au niveau de l'orphelinat que de son environnement.

2.5.4. Stratégie de sortie et de la durabilité

*Un plan d'insertion préétabli par VEFA sera appliqué en cas de nécessité. **Pour ce faire, le** second volet consistera à aider le conjoint survivant et ou le responsable en créant un fond provenant d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) afin qu'au terme dudit projet, elles (ils) puissent continuer à subvenir aux besoins de leurs enfants.*

2.6. Suivi du projet

VEFA mettra en place son plan de suivi interne qui lui permettra de capitaliser les acquis du projet et augmenter ses chances de réussite. Ainsi, l'orphelinat VEFA développera un tableau de bord, incluant les indicateurs, les données de base et les cibles pour faciliter le suivi de la performance et des progrès du programme. Des outils standardisés seront utilisés pour la collecte des données au niveau du terrain, selon le système de collecte d'information de VEFA.

Ainsi ces informations seront transmises au management et au bailleur selon les plans suivants :

- *Plan hebdomadaire : un rapport de situation sur les activités réalisées est produit et transmis à l'équipe de gestion de projets et au donateur.*
- *Plan mensuel : un rapport des indicateurs de processus est produit par VEFA et transmis au bailleur.*
- *Plan final : une semaine après la fin du projet, un rapport est produit par VEFA et transmis au bailleur.*

Le suivi de la qualité et des aspects techniques des activités du programme sera assuré journalièrement par l'équipe de gestion de projets du VEFA. Ceux-ci veilleront au respect des normes de supervision formatives par un Superviseur VEFA.

Aussi, il faut signaler que VEFA sera présent dans toutes réunions de groupe thématique protection de l'enfant.

3. RISQUES ET HYPOTHESES.

S'il y a insécurité, éruption volcanique ou autre catastrophe naturelle, les enfants seront remis dans des familles d'accueil et ces dernières pourront continuer avec l'activité planifiée, seule la scolarité sera définie selon le cas et lieu de refuges.

VEFA privilégiera l'approche de travail avec la communauté et mettra en place des directives de sécurité pour minimiser l'impact.

4. Gestion du Projet

Ce projet sera mis en œuvre pendant 6 mois et bénéficiera de l'appui du bailleur avec la contribution de VEFA pour le financement et la dotation en matériels non consommables. Le Staff VEFA jouera un rôle important dans la mise en œuvre, le suivi des opérations, les aspects administratifs et Financiers, achat, logistique et entreposage.

4.1. Coordination du Projet

Le projet sera sous la responsabilité de l'Orphelinat VEFA qui signera le protocole d'accord avec le partenaire (donateur/bailleur) et assurera le respect des engagements.

5. STAFF /COORDONNATION

- 1 Coordonnateur.
- 2 Superviseurs
- 1 Chargé de communication
- 1 Comptable
- 1 assistant social,
- 1 animateur,
- 1 nutritionniste
- 2 Gardiens
- 1 Chargé d'entretien
- 1 Magasinier
- 2 Chargés de la cuisine.
- 2 Hygiénistes
- 2 chauffeurs

BUDGET DETAILLE DU PROJET					
DESIGNATION	Unité	Qté	P.U en USD	Fréquence	P.T en USD
Mission de concertation de différentes couches sociales et les leaders communautaires					
Lancement du projet	Repas	30	7	1	210
Lancement du projet	Transport	30	5	1	150
Location salle de lancement	Jour	1	150	1	150
SOUS TOTALI					510
Formation des STAFF VEFA					
Restauration	Repas	20	7	2	280
Per diem	Transport	20	10	2	400

<i>Location salle de formation</i>	<i>Jour</i>	<i>1</i>	<i>150</i>	<i>2</i>	<i>300</i>
SOUS TOTAL 2					980
Prise en charge des enfants au sein de l'Orphelinat VEFA					
<i>Achat des Vivres pour alimentation</i>	<i>Repas/Jour</i>	<i>25</i>	<i>20</i>	<i>180</i>	<i>90000</i>
<i>Achat des casseroles (Appui ustensiles)</i>	<i>casseroles</i>	<i>4</i>	<i>50</i>	<i>1</i>	<i>200</i>
<i>Achat des savons omo</i>	<i>Sac (5kg)</i>	<i>1</i>	<i>10</i>	<i>24</i>	<i>240</i>
<i>Achat des sels</i>	<i>sac</i>	<i>1</i>	<i>50</i>	<i>6</i>	<i>300</i>
<i>Achat des condiments (tomates, oignons, etc)</i>	<i>FF</i>	<i>30</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>900</i>
<i>Achats des souliers</i>	<i>Pairs</i>	<i>100</i>	<i>10</i>	<i>2</i>	<i>2000</i>
<i>Achats des habits</i>	<i>Pièces</i>	<i>125</i>	<i>10</i>	<i>2</i>	<i>2500</i>
<i>Achat des kits scolaires</i>	<i>Kits</i>	<i>18</i>	<i>30</i>	<i>1</i>	<i>540</i>
<i>Achat des uniformes</i>	<i>Pièces</i>	<i>54</i>	<i>10</i>	<i>1</i>	<i>540</i>
<i>Frais scolaires</i>	<i>Mois</i>	<i>18</i>	<i>45</i>	<i>6</i>	<i>4860</i>
<i>Soins médicaux</i>	<i>Mois</i>	<i>25</i>	<i>30</i>	<i>6</i>	<i>4500</i>
<i>fonds pour la création d'une Activité Génératrice de Revenus (AGR) pour la durabilité du projet</i>	<i>forfaits</i>	<i>1</i>	<i>5000</i>	<i>1</i>	<i>5000</i>
SOUS TOTAL 3					111580
APPUI INSTITUTIONNEL					
<i>Achat télévision</i>	<i>Piece (32p)</i>	<i>1</i>	<i>250</i>	<i>1</i>	<i>250</i>
<i>Amplificateur</i>	<i>Piece</i>	<i>1</i>	<i>80</i>	<i>1</i>	<i>80</i>
<i>Abonnement canal +</i>	<i>Mois</i>	<i>1</i>	<i>50</i>	<i>6</i>	<i>300</i>
<i>Achat lap top</i>	<i>Pièces</i>	<i>2</i>	<i>500</i>	<i>1</i>	<i>1000</i>
<i>Achat Imprimante multifonctionnelle</i>	<i>Pièce</i>	<i>1</i>	<i>800</i>	<i>1</i>	<i>800</i>
<i>fournitures de bureau</i>	<i>FF</i>	<i>1</i>	<i>100</i>	<i>6</i>	<i>600</i>
<i>Achat moto DT 125 pour les supervisions</i>	<i>Pièce</i>	<i>1</i>	<i>5 000,00</i>	<i>1</i>	<i>5000</i>
<i>Moto à 3 pneus</i>	<i>Pièce</i>	<i>1</i>	<i>3000</i>	<i>1</i>	<i>3000</i>
<i>Consommation carburant motos</i>	<i>Litre</i>	<i>300</i>	<i>1,2</i>	<i>6</i>	<i>2160</i>
<i>loyer de l'orphelinat</i>	<i>Mois</i>	<i>6</i>	<i>250</i>	<i>1</i>	<i>1500</i>
<i>aménagement d'un cadre récréatif (Espace de jeux - amis d'enfants)</i>	<i>espace</i>	<i>1</i>	<i>1200</i>	<i>1</i>	<i>1200</i>
<i>location véhicule</i>	<i>mois</i>	<i>1</i>	<i>1500</i>	<i>6</i>	<i>9000</i>
SOUS TOTAL 9					24890
COMMUNICATION					

<i>Connexion internet</i>	<i>Mois</i>	<i>1</i>	<i>100</i>	<i>6</i>	<i>600</i>
<i>Communication Téléphone mobile</i>	<i>Mois</i>	<i>1</i>	<i>100</i>	<i>6</i>	<i>600</i>
Eau	<i>Mois</i>	<i>1</i>	<i>100</i>	<i>6</i>	<i>600</i>
Electricité	<i>Mois</i>	<i>1</i>	<i>50</i>	<i>6</i>	<i>300</i>
Visibilités	<i>FF</i>	<i>120</i>	<i>10</i>	<i>1</i>	<i>1200</i>
SOUS TOTAL 10					3300
PERSONNEL					
<i>Coordonnateur</i>	<i>personne</i>	<i>1</i>	<i>400</i>	<i>6</i>	<i>2400</i>
<i>Superviseurs</i>	<i>personne</i>	<i>1</i>	<i>350</i>	<i>6</i>	<i>2100</i>
<i>Chargé de communication</i>	<i>personne</i>	<i>1</i>	<i>350</i>	<i>6</i>	<i>2100</i>
<i>Comptable</i>	<i>personne</i>	<i>1</i>	<i>300</i>	<i>6</i>	<i>1800</i>
<i>Assistant social</i>	<i>personne</i>	<i>1</i>	<i>260</i>	<i>6</i>	<i>1560</i>
<i>Nutritionniste</i>	<i>personne</i>	<i>1</i>	<i>260</i>	<i>6</i>	<i>1560</i>
<i>Animateur</i>	<i>personne</i>	<i>1</i>	<i>200</i>	<i>6</i>	<i>1200</i>
<i>Magasinier</i>	<i>Personne</i>	<i>1</i>	<i>150</i>	<i>6</i>	<i>900</i>
<i>Chauffeurs (1 pour le bus et 1moto à 3pneus)</i>	<i>Personne</i>	<i>2</i>	<i>180</i>	<i>6</i>	<i>2160</i>
<i>Chargé de la cuisine</i>	<i>Personne</i>	<i>2</i>	<i>150</i>	<i>6</i>	<i>1800</i>
<i>Chargé de la propreté des enfants</i>	<i>personne</i>	<i>2</i>	<i>150</i>	<i>6</i>	<i>1800</i>
<i>Gardiens</i>	<i>personne</i>	<i>2</i>	<i>150</i>	<i>6</i>	<i>1800</i>
Sous Total 11					21180
<i>sous total général</i>					162440
imprévus soit 10% du budget total					20154,58
TOTAL GENERAL					182594,58

Fai à Goma, le 15/12/2021

Pour l'Orphelinat VEFA :